

L'ARCHE OTTAWA

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres, :

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de («l'Entité»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des effets possible du problème décrit dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve» de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Entité au 31 mars 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'Entité tire des revenus de dons et d'activités des collectes de fonds, pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. En conséquence, la vérification de ces revenus a été limitée aux montants inscrits dans les livres de l'Entité. Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer s'il serait nécessaire d'ajuster les revenus tirés des dons et des collectes de fonds, les revenus nets de l'exercice et les flux de trésorerie liés à l'exploitation des exercices clos les 31 mars 2024 et 2023, les actifs à court terme au 31 mars 2024 et 2023, et les actifs nets au 1^{er} avril et au 31 mars pour les années 2024 et 2023. Notre opinion d'audit sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2023 a été modifiée en conséquence en raison des effets éventuels de cette limitation.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, des fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou des situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les transactions et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

OUSELEY HANVEY CLIPSHAM DEEP LLP

Experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario

Date TBD

L'ARCHE OTTAWA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
LE 31 MARS 2024

	2024	2023
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	2,006,479 \$	2,056,942 \$
Investissements(note 2)	100,000	570,862
Comptes débiteurs	21,582	54,095
Dépenses payées à l'avance	-	-
	2,128,061	2,681,899
BIENS ET ÉQUIPEMENTS (NOTE 3)	1,118,251	1,183,771
INVESTISSEMENTS À LONG TERME (note 2)	415,700	-
	3,662,012 \$	3,865,670 \$
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	176,734	156,968
Portion courante de la dette à long terme (note 4)	26,129	62,199
Revenus reportés (note 5)	-	9,500
	202,863	228,667
PASSIF À LONG TERME		
Financement différé des immobilisations (note 6)	34,168	47,074
Fonds de réserve de remplacement (note 7)	217,886	319,221
Dette à long terme –portion non courante (note 4)	16,310	42,688
	268,364	408,983
ACTIF NET		
Non grevé d'affectations	2,501,408	2,460,676
Grevé d'affectations internes- biens et équipements	689,377	767,344
	3,190,785	3,228,020
	3,662,012 \$	3,865,670 \$

Approuvé au nom du Conseil:

_____, Administrateur

_____, Administrateur

L'ARCHE OTTAWA

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	Fonds d'exploitation	Fonds de logement	Fonds administrés par le conseil d'administration	Total 2024	Total 2023
Revenus					
Subventions provinciales et fédérales (note 10)	2,835,947	\$ 94,705	\$ -	\$ 2,930,652	\$ 2,829,528
Accommodation					
Résidents	217,281	30,946	67,515	315,742	321,850
Personnel	48,063	81,713	53,007	182,783	135,749
Subvention	-	-	10,760	10,760	4,347
Dons (note 8)	-	-	136,241	136,241	115,676
Legs de la succession F. McGrand (note 9)	-	-	-	-	4,907
Legs de la succession - autres	-	-	6,124	6,124	-
Revenu de placements	-	-	66,589	66,589	33,787
Centre communautaire – subvention en capital	-	-	-	-	1,925
Divers	12,600	-	-	12,600	12,512
Gain sur cession d'immobilisations	-	-	-	-	8,500
	3,113,891	207,364	340,236	3,661,491	3,468,781
Dépenses					
Salaires et avantages sociaux	2,595,199	29,397	62,157	2,686,753	2,413,200
Entretien et réparations	9,795	22,025	-	31,820	26,152
Services publics et téléphone	23,872	35,450	437	59,759	68,996
Assurances	5,924	11,848	2,830	20,602	17,074
Coûts administratifs– reliés au personnel ou autres	293,433	10,034	-	303,467	238,663
Activités des programmes	52,359	-	41,443	93,802	76,759
Frais de déplacement du personnel	11,092	914	3,932	15,938	15,292
Formation du personnel	24,258	-	6,873	31,131	13,737
Services achetés de l'extérieur	11,079	-	47,766	58,845	29,217
Fournitures, équipements et dépenses générales de bureau	38,444	1,402	5,009	44,855	58,673
Impôts fonciers	1,458	574	-	2,032	1,868
Loyer (note 9)	24,000	-	-	24,000	21,000
Nourriture et fournitures - Foyers	137,142	-	559	137,701	136,154
Entretien et opération - véhicules	38,825	450	-	39,275	34,963
Besoins personnels	23,221	45	-	23,266	10,266
Intérêts sur hypothèques	-	1,471	-	1,471	2,202
Amortissement	-	59,071	49,666	108,737	119,507
Réserve de remplacement	-	6,946	-	6,946	6,946
Solidarité	-	-	7,390	7,390	16,000
Développement	-	-	936	936	5,472
	3,290,101	179,627	228,998	3,698,726	3,312,141
Revenu net (dépenses) provenant des opérations pour l'exercice	(176,210)	27,737	111,238	(37,235)	156,640
Actif (déficit) net au début de l'exercice	(1,124,141)	(177,843)	\$ 4,530,004	\$ 3,228,020	3,071,380
Actif (déficit) net à la fin de l'exercice	(1,300,351)	\$ (150,106)	\$ 4,641,242	\$ 3,190,785	3,228,020

L'ARCHE OTTAWA

FONDS D'EXPLOITATION
ÉTAT D'EXPLOITATION GÉNÉRALE POUR
L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024 (note 10)

	Service de soutien en appartement	Résidence	BPS - Développement	Programme Passeport	Service de participation communautaire	Total 2024	Total 2023
Revenus							
Subventions provinciales et fédérales	19,343 \$	2,704,337 \$	183 \$	71,648 \$	40,437 \$	2,835,948 \$	2,748,778 \$
Hébergement	-	265,343	-	-	-	265,343	174,608
Divers	-	12,600	-	-	-	12,600	12,512
	19,343	2,982,280	183	71,648	40,437	3,113,891	2,935,898
Dépenses							
Salaires et avantages sociaux	16,382	2,564,483	183	-	14,151	2,595,199	2,319,715
Réparations et entretien	-	9,795	-	-	-	9,795	7,825
Services publics et téléphone	-	23,708	-	164	-	23,872	27,361
Assurances	-	5,924	-	-	-	5,924	4,878
Coûts administratifs reliés au personnel et autres	1,300	283,313	-	1,170	7,650	293,433	238,663
Activités du programme	-	-	-	52,359	-	52,359	65,788
Frais de déplacement du personnel	-	10,951	-	-	141	11,092	12,383
Formation du personnel	91	24,167	-	-	-	24,258	9,098
Services achetés de l'extérieur	-	11,079	-	-	-	11,079	15,944
Fournitures, équipements et dépenses	-	38,015	-	429	-	38,444	48,879
Impôts fonciers	-	1,458	-	-	-	1,458	1,396
Loyer	-	24,000	-	-	-	24,000	21,000
Nourriture et fournitures - Foyers	-	137,142	-	-	-	137,142	136,054
Entretien et opération - véhicules	3,268	34,608	-	-	949	38,825	34,923
Besoins personnels	-	45	-	10,955	12,221	23,221	10,266
	21,041	3,168,688	183	65,077	35,112	3,290,101	2,954,174
Revenu net (dépenses) pour l'exercice	(1,698)	(186,408)	-	6,571	5,325	(176,210)	(18,275)
Déficit net au début de l'exercice						(1,124,141)	(1,105,866)
Déficit net à la fin de l'exercice						(1,300,351)	(1,124,141)

L'ARCHE OTTAWA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	2024	2023
TRÉSORERIE FOURNIE PAR (UTILISÉE POUR) LES		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Revenu net (dépenses) pour l'exercice	(37,235) \$	156,640 \$
Éléments hors caisse		
- amortissement	99,529	119,507
- amortissement du financement reporté des immobilisations	(12,906)	(18,000)
- autres éléments non monétaires	-	18,001
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation		
Comptes à recevoir	32,513	195,016
Dépenses payées à l'avance	-	191
Créditeurs et frais courus	19,766	(142,072)
Revenus reportés	(9,500)	(32,489)
	92,167	296,794
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des investissements	55,162	(12,819)
Achat de biens et équipements	(34,009)	-
	21,153	(12,819)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation (diminution) de la dette à long terme	(62,448)	(61,486)
Augmentation (diminution) du fonds de réserve de remplacement	(101,335)	6,946
	(163,783)	(54,540)
Variations de la trésorerie	(50,463)	229,435
Trésorerie au début de l'exercice	2,056,942	1,827,507
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	2,006,479 \$	2,056,942 \$

L'ARCHE OTTAWA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 MARS 2024

L'organisation

L'Arche Ottawa est un organisme sans but lucratif constitué dans la province de l'Ontario en 1972 qui fournit des programmes résidentiels et des programmes de jour aux adultes francophones et anglophones ayant une déficience intellectuelle. L'Arche Ottawa est membre de la Fédération internationale de l'Arche, ayant comme mission "de faire connaître le don des personnes ayant une déficience intellectuelle, qui se révèle au travers des relations mutuelles, sources de transformation; de développer un environnement communautaire qui réponde aux besoins changeants de nos membres, en demeurant fidèle aux valeurs essentielles de notre histoire fondatrice; de s'engager dans les cultures respectives et travailler ensemble à construire une société plus humaine".

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Instruments financiers

Les placements sont initialement comptabilisés à la juste valeur et évalués à la juste valeur à la date de l'état de la situation financière. Les autres instruments financiers sont évalués au coût après amortissement à la date de l'état de la situation financière. Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent l'encaisse et les comptes débiteurs. Les actifs financiers évalués à la juste valeur comprennent les placements. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les créditeurs et frais courus et la dette à long terme.

Comptabilité par fonds

Les revenus et dépenses reliés aux programmes de services aux résidents et aux clients du programme d'aide à la vie autonome de L'Arche Ottawa sont présentés au sein du Fonds d'exploitation. Ces programmes de services sont subventionnés principalement par le Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESC).

Les revenus et dépenses reliés au coût des résidences hypothéquées détenues et opérées par L'Arche Ottawa avec les fonds reçus du Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires – logement, sont présentés au sein du Fonds de logement

Le Fonds administré par le conseil d'administration présente les revenus et dépenses reliés aux actifs de L'Arche Ottawa ainsi que les engagements contractuels distincts avec le Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires.

Les fonds grevés d'affectations internes consistent de montants reçus sous forme de dons. L'utilisation de ces fonds doit être approuvée par le conseil d'administration

Constatation des revenus

L'organisation suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les cotisations affectées sont comptabilisées comme produits dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les apports pour l'achat d'immobilisations sont reportés et comptabilisés comme revenus au même titre que la charge d'amortissement relative aux immobilisations acquises. Les contributions non affectées sont comptabilisées comme produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que son recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits d'hébergement sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et si son recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus de placements sont comptabilisés dans l'année à laquelle ils se rapportent.

Biens et équipement et amortissement

Les biens et équipements sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé comme suit:

Whitehaven	- linéaire, 25 ans
Mobilier et agencements	- 20% amortissement dégressif
Véhicules, ordinateurs	- 30% amortissement dégressif
Rénovations	- linéaire, 10 ans
Centre communautaire, rénovations	- linéaire, 20 ans sur la durée du bail
Rue Hinton, avenue Hare, promenade Bel-Air, avenue Mountainview, rue Iroquois	- Fonds d'amortissement équivalent à la réduction du montant du capital pour chacune des hypothèques

L'ARCHE OTTAWA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 MARS 2024

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif, du passif, des revenus et des dépenses comptabilisés ainsi que sur la présentation d'actifs et de passifs éventuels au cours de l'exercice. Il est possible que les résultats réels diffèrent des estimations. Ces estimations sont revues annuellement et si des corrections s'avèrent nécessaires, elles sont comptabilisées dans les états financiers de la période où elles deviennent connues.

Apports gratuits reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent un nombre significatif d'heures par année à aider L'Arche Ottawa à livrer ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces services, les apports reçus gratuitement sous forme de services ne sont pas reconnus dans les états financiers.

2. INVESTISSEMENTS

Le placement à court terme consiste en un certificat de placement garanti avec un taux d'intérêt de 5,0 %, venant à échéance le 31 mai 2024. Les placements à long terme sont constitués de certificats de placement garanti avec des taux d'intérêt de 4,57 % à 4,85 %, venant à échéance du 2 juin 2025 au 31 mai 2028.

3. BIENS ET ÉQUIPEMENTS

Les biens et équipements se composent de ce qui suit:

	Coût	Amortissement cumulé	VCN 2024	VCN 2023	
Fonds administré par le conseil d'administration					
Terrains et bâtiments:					
Rue Hinton	\$ 300,000	300,000	-	-	\$
Cr. Whitehaven	539,000	120,467	418,533	434,162	
Autres:					
Véhicules	76,768	76,768	-	-	
La source - reconstruire	34,009	-	34,009	-	
Cr. Whitehaven – rénovations	810,464	262,375	548,089	582,130	
Rénovations	378,501	378,501	-	-	
Centre communautaire - rénovations	321,759	321,759	-	-	
	2,460,501	1,459,870	1,000,631	1,016,292	\$
Terrains et bâtiments:					
Avenue Hare	253,934	250,808	3,126	15,846	\$
Promenade Bel-Air	264,883	264,883	-	11,743	
Avenue Mountainview	326,627	309,698	16,929	33,537	
Rue Iroquois	378,963	338,484	40,479	58,479	
Autres:					
Véhicules	75,224	35,235	39,989	24,380	
Ordinateurs	29,024	21,664	7,360	10,519	
Mobilier et agencements	41,617	31,880	9,737	12,975	
	1,370,272	1,252,652	117,620	167,479	
	3,830,773	2,712,522	1,118,251	1,183,771	\$

L'ARCHE OTTAWA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 MARS 2024

4. DETTE À LONG TERME

FONDS DE LOGEMENT

Le remboursement de cette dette à long terme sera pleinement subventionné par le Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires - logement

	2024 \$	2023 \$
Société canadienne d'hypothèque et de logement:		
Avenue Hare - 0.68%, échéant en mars 2024, remboursable en mensualités combinées de 1 078 \$	-	12,939
Promenade Bel-Air - 0.68%, échéant en avril 2024, remboursable en mensualités combinées de 1 129 \$	1,129	14,671
Avenue Mountainview - 1.69%, échéant en 1 juillet 2024, remboursable en mensualités combinées de 1 452\$	5,787	22,957
Peoples Group :		
Rue Iroquois - 2.15%, échéant en janvier 2026, remboursable en mensualités combinées de 1 648 \$	35,523	54,320
	42,439	104,887
Moins portion courante	26,129	62,199
	16,310	42,688

5. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés comprennent les fonds reçus pour les dépenses d'exploitation qui n'ont pas encore été encourues ainsi que les fonds reçus pour le financement de l'acquisition de biens et d'équipements qui seront amortis aux revenus au même taux que l'amortissement des biens et d'équipements respectifs. Le solde est composé de ce qui suit:

	Solde au début \$	Addition \$	Revenu constaté \$	Solde à la fin \$
Fondation communautaire d'Ottawa - Arts pour les aînés	9,500		9,500	-
	9,500	-	9,500	-

L'ARCHE OTTAWA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 MARS 2024

6. FINANCEMENT DIFFÉRÉ DES IMMOBILISATIONS

En 2021, L'Arche Ottawa a reçu 90 244 \$ de financement du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires de l'Ontario, qui a été utilisé pour acheter des ajouts d'immobilisations. Ce financement est amorti en produits sur la même période que la charge d'amortissement. 12 905 \$ ont été amortis en 2024 (2023 – 18 000 \$).

7. FONDS DE RÉSERVE DE REMPLACEMENT

Un montant spécifique doit être mis de côté pour le remplacement des biens et équipements, et ce, en vertu d'une entente conclue avec le Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires - logement.

Les activités du fonds au cours de l'exercice sont telles que présentées ci-dessous:

	2024 \$	2023 \$
Solde au début de l'exercice	319,221	312,275
Augmentation (dépendances) au cours de l'exercice	(101,335)	6,946
Solde à la fin de l'exercice	217,886	319,221

8. DONNS

Les résultats des activités de collecte de fonds de L'Arche Ottawa pour l'exercice en cours sont:

Solde des années antérieures	20,725 \$
Dons recueillis	142,364
Dons disponibles	163,089
Montants dépensés au cours de l'exercice:	
Frais de collecte de fonds et d'activités	4,569 \$
Solidarité	7,390
Appréciation des employés	2,958
Coûts de la vie communautaire	35,112
Réunions et séminaires	1,822
Déficit du fonds de fonctionnement et du logement	111,238
	163,089
Solde à dépenser (collecté) dans les années à venir.	- \$

L'ARCHE OTTAWA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 MARS 2024

9. LEGS DE LA SUCCESSION

L'Arche Ottawa a reçu un legs qui doit être détenu en fiducie. L'Arche Ottawa ne peut accéder à la contribution originale, mais reçoit trimestriellement les revenus gagnés sur le montant investi.

10. CONTRATS DU MINISTÈRE/DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'Arche Ottawa a des contrats de service avec le Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESC) pour ses programmes « Aide à la vie autonome », « Soutien en établissement », et « services de participation communautaire. » Une des exigences de ces contrats est la production, par la direction, d'un rapport annuel des dépenses relatives aux programmes. Ce rapport doit présenter un sommaire, pour chacun des services, de tous les revenus, dépenses et excédents ou déficits reliés à ces contrats.

Ces contrats de services représentent 80 % du chiffre d'affaires en 2024 (2023 - 80 %).